

INSTRUCTIONS

MESURES DE PROTECTION IMPORTANTES

Toujours prendre les précautions d'usage pour employer un équipement électrique, notamment les mesures suivantes :

- 1. VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET OBSERVER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**
- Toujours débrancher l'unité de l'alimentation électrique avant l'entretien ou une réparation.
- Ne pas utiliser cet appareil à l'extérieur.
- Ne pas laisser le cordon entrer en contact avec une surface chaude. Ne pas installer près d'un chauffage au gaz ou électrique.
- Faire preuve de prudence lors de l'entretien des batteries. L'acide des batteries peut causer des brûlures à la peau et aux yeux. En cas de contact cutané ou oculaire avec de l'acide, rincer immédiatement avec de l'eau douce et contacter un médecin.
- L'équipement doit être installé dans un endroit et à une hauteur où il ne sera pas soumis à un usage intempestif par un personnel non autorisé.
- L'usage de tout appareil auxiliaire non recommandé par BeLuce Canada Inc. peut causer une condition non sécuritaire et annulera la garantie de l'unité.
- Ne pas employer cet équipement pour un usage autre que celui prévu.
- La maintenance de cet équipement doit être effectuée par le personnel de maintenance qualifié.
- Allouer une période de charge de 24 heures à la batterie avant la première utilisation.
- 11. VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS !**

INSTALLATION

Cet appareil est convient au montage en surface de type plafonnier, mural et en extrémité. Quel que soit le montage, fixer la traversée à la boîte de jonction.

MONTAGE AU MUR :

- Ouvrir le couvercle avant à l'aide d'un tournevis à lame plate (figure 1).
- Percer les entrées défonçables appropriées pour le montage sur la plaque arrière (figure 2).
- Acheminer le fil approprié par le trou d'entrée. Faire les connexions électriques à l'intérieur de la boîte de jonction, conformément au schéma de câblage fourni (figure 6).
Pousser l'excès de fils à l'intérieur de la boîte de jonction.
- Installer la plaque arrière sur la boîte de jonction. Remettre le panneau avant sur l'unité.
- Si la direction du pictogramme installé ne convient pas, le pictogramme peut être enlevé pour changer la direction ou être remplacé (figure 3).

MONTAGE AU PLAFOND ET EXTRÉMITÉ (figures 4 et 5):

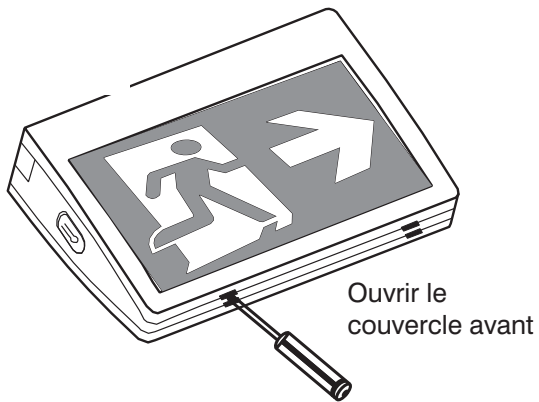
- Pour le montage au plafond ou en extrémité, percer l'entrée de montage située sur le dessus ou l'extrémité de l'unité, selon le cas.
- Insérer le pavillon dans le boîtier à un angle de 20°, puis le tourner afin de le bloquer solidement en position (figure 4/5).
- Acheminer les fils appropriés par le trou de montage sortant du boîtier. Faire les connexions électriques à l'intérieur de la boîte de jonction conformément au schéma de câblage (figure 6). Pousser l'excès de fils à l'intérieur de la boîte de jonction.
- Utiliser les vis pour serrer le pavillon sur la traverse (ou le croisillon), de manière à ce que le pavillon soit fixé solidement, bien ajusté sur la surface de montage.
- Si la direction du pictogramme installé ne convient pas, le pictogramme peut être enlevé pour changer la direction ou être remplacé (figure 3).

Permettre un temps de recharge de 24 heures avant de procéder à un test de pleine charge.

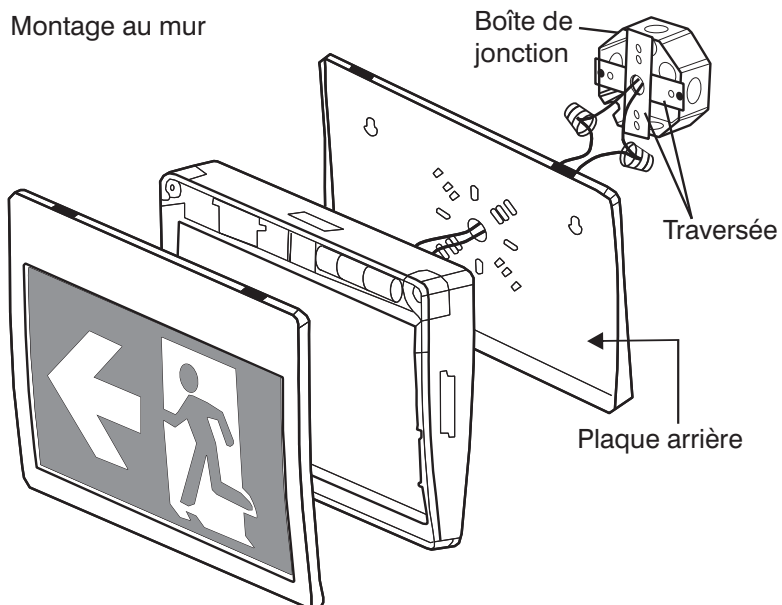
Cet équipement est fourni muni d'un circuit de protection sophistiqué contre une charge profonde ou totale de la batterie une fois son rendement utile épuisé.

ENTRETIEN

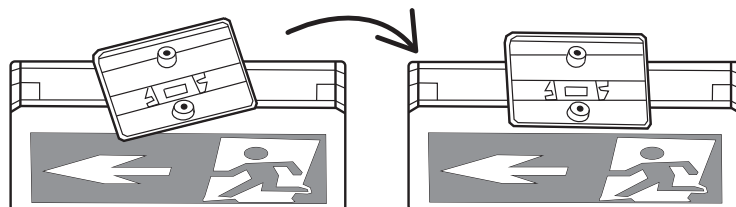
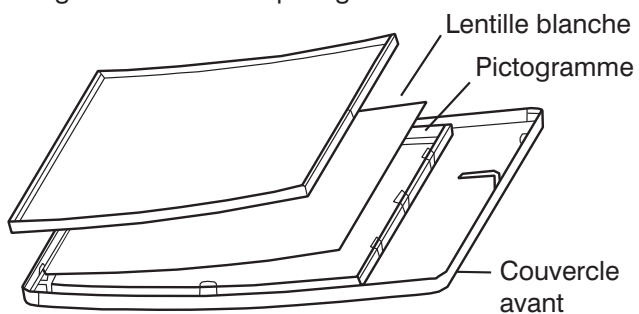
- BeLuce recommande de tester l'équipement et de conserver un registre conformément au code du bâtiment applicable.
- L'équipement doit être réparé s'il ne fonctionne pas tel que prévu pendant toute la durée du test.
- Nettoyer les panneaux/lentilles régulièrement pour que l'enseigne reste bien lisible.



Montage au mur

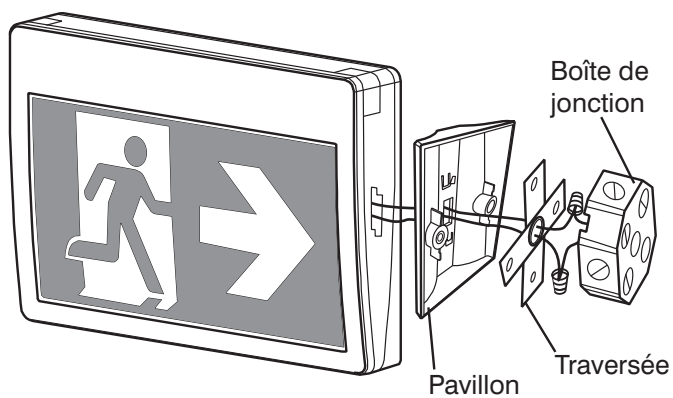


Changer la direction du pictogramme



MISE EN GARDE : Tenter d'enlever le pavillon une fois bloqué en position risque de causer des dommages.

Montage mural en extrémité



Montage au plafond

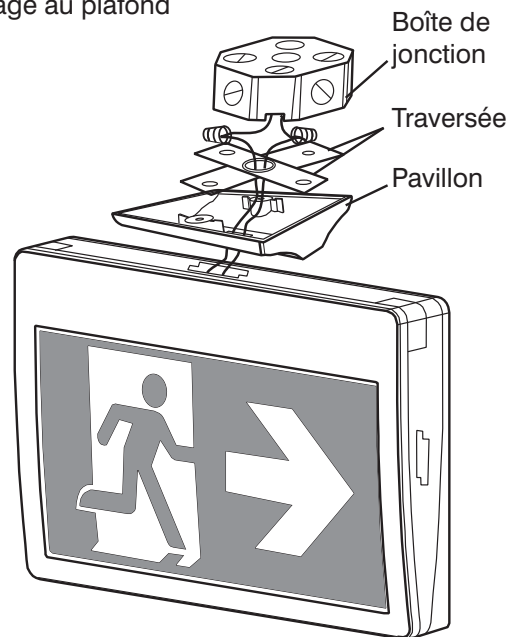
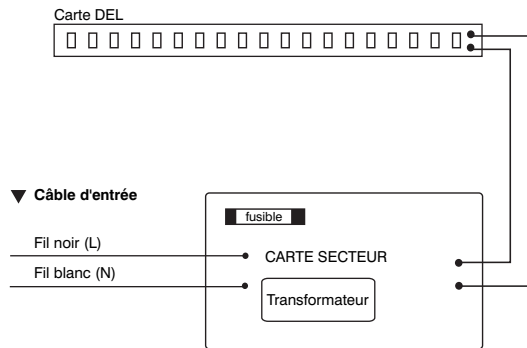


SCHÉMA DE CÂBLAGE

Tension de fonctionnement: 120-347 V c.a. 50 / 60 Hz

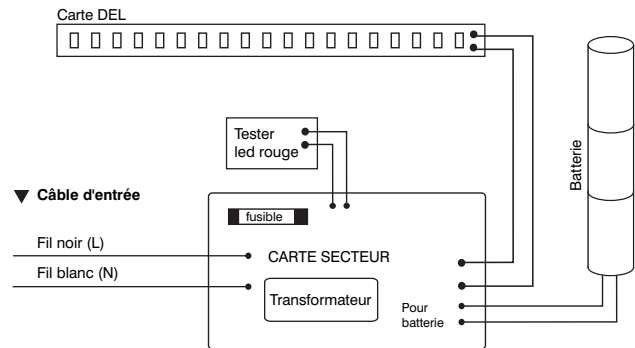
C.A. seulement

Modèle # : VE2-RM-L-U-OLR-M



Autonome

Modèle # : VE2-RM-SP-L-U-OLR-M

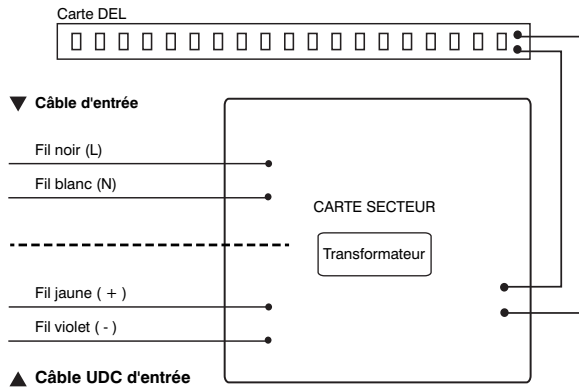


UDC

Modèle # : VE2-RM-L-U-OLR-M-UDC

Fil jaune : 6 V à 24 V / DC positif (+)

Fil violet : Négatif (-).



CONSEIL DE DÉPANNAGE

SI L'APPAREIL D'ÉCLAIRAGE DE SECOURS PRÉSENTE L'UN DES PROBLÈMES SUIVANTS :

- Le témoin DEL est éteint ou affiche un mauvais statut.
- La bande DEL est allumée pendant l'alimentation CA, mais en état d'urgence n'est pas opérationnelle.
- La bande DEL est allumée, mais la batterie ne se charge pas (la tension de la batterie est faible).

EFFECTUER UNE RÉINITIALISATION SUR LA CARTE DE LA BATTERIE ET DU CHARGEUR

1. **Déconnecter l'alimentation CA** : coupez l'alimentation CA de l'appareil d'éclairage de secours.
2. **Débrancher la batterie** : déconnectez en toute sécurité la batterie de la carte du chargeur.
3. **Attendre 10 secondes** : Laissez le système se décharger complètement en attendant au moins 10 secondes.
4. **Reconnecter l'alimentation** : Rebranchez la batterie sur le chargeur.
5. **Rétablir l'alimentation CA** du projecteur.
6. **Vérifier la réinitialisation** :
 - I. Assurez-vous que le témoin DEL fonctionne correctement.
 - II. Vérifiez que la batterie se charge et que la fonction de secours est opérationnelle.

NOTE: Si le problème persiste après la réinitialisation, une inspection plus approfondie du luminaire ou l'aide d'un professionnel pourrait être nécessaire.

VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS

BeLuce Canada Inc., 3900 14th Avenue, Unit 1, Markham, ON L3R 4R3 P: (905) 948-9500 F: (905) 948-8673